



Pour construire l'entreprise de demain, Orange signe un nouvel accord intergénérationnel pour la période 2022 – 2024

Orange a signé avec 3 organisations syndicales CFDT F3C, FO COM et SUD PTT un nouvel accord intergénérationnel portant sur la période 2022 – 2024. Cet accord, qui entrera en application le 1^{er} janvier 2022, propose des mesures en faveur de l'insertion des jeunes ainsi que l'accompagnement des salariés en milieu ou fin de carrière.

Orange s'engage à recruter a minima 8000 CDI pour le Groupe en France sur la période 2022 – 2024, en cohérence avec les trajectoires du plan stratégique Engage 2025. Soucieux d'accompagner les jeunes générations, Orange accordera une attention particulière au recrutement de salariés de moins de 30 ans dans les fonctions opérationnelles et sur les métiers du numérique. Engagé pour l'insertion des jeunes en France, Orange poursuit également ses actions en faveur de l'alternance.

Dans le même temps, Orange souhaite offrir de nouvelles perspectives aux salariés désirant anticiper leur départ en retraite ou repenser leurs dernières parties de carrière en prenant du temps pour eux et pour les autres. Orange propose ainsi un nouveau dispositif attractif de Temps Partiel Sénior à partir du 1^{er} janvier 2022 et jusqu'au 1^{er} janvier 2023. Ce dispositif, basé sur le volontariat, permet aux salariés éligibles d'aménager leur temps de travail sur une période de 18 à 60 mois précédant leur départ en retraite. Selon les souhaits du salarié, cette formule peut être ouverte au mécénat de compétences.

Une « respiration » sera proposée aux salariés en milieu de carrière afin de faire une pause dans leur activité. Sur la base du volontariat, ils pourront s'inscrire dans un cycle universitaire ou une formation sans rapport direct avec leur activité professionnelle, de s'engager aux côtés d'associations, de dispenser des formations dans des écoles, universités, instituts de recherche ou de contribuer à des projets dans des start-up ou PME, pour une durée de 3 à 12 mois.

Par ce dispositif innovant, le Groupe souhaite offrir l'opportunité de vivre une nouvelle aventure personnelle et professionnelle, de développer de nouveaux savoirs, de nouvelles méthodes de travail ou des capacités d'adaptation à un nouvel environnement.

A l'occasion de la signature de cet accord intergénérationnel, Gervais Pellissier, Directeur Général Délégué, People & Transformation d'Orange a déclaré : « *L'entreprise de demain se construit dès à présent. Je me réjouis que la qualité du dialogue social mené avec les organisations syndicales aboutisse à la signature de cet accord qui concernera toutes les générations présentes chez Orange, voire au-delà, avec les jeunes qui nous rejoindront dans les années à venir. Cet accord illustre notre ambition d'inventer un nouveau modèle social permettant à chacune et chacun de se projeter avec confiance et sérénité dans sa future vie professionnelle, tout en répondant aux enjeux de croissance du Groupe. La période de crise sanitaire et économique que nous traversons nous conforte dans la*

conviction qui nous anime depuis dix ans : l'humain est, et reste, au cœur de notre réussite collective ! »

Ce nouvel accord intergénérationnel illustre la capacité d'innovation sociale d'Orange face aux défis majeurs que le Groupe doit relever. Un défi générationnel et culturel d'abord, au regard de l'évolution de la pyramide des âges du groupe et le besoin de retrouver un équilibre entre les générations et fonctions au sein de l'entreprise. Un défi des compétences ensuite, afin d'anticiper et accompagner le développement des métiers du numérique, pour renforcer ses positions sur les activités à forte croissance comme la cybersécurité, l'IA, ou encore la data. Orange entend relever ces défis tout en faisant face à l'évolution de son modèle économique et en poursuivant son investissement dans les réseaux de demain.

A propos d'Orange

Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunication dans le monde, avec un chiffre d'affaires de 42,3 milliards d'euros en 2020 et 137 000 salariés au 30 septembre 2021, dont 79 000 en France. Le Groupe servait 266 millions de clients au 30 septembre 2021, dont 222 millions de clients mobile et 22 millions de clients haut débit fixe. Le Groupe est présent dans 26 pays. Orange est également l'un des leaders mondiaux des services de télécommunication aux entreprises multinationales sous la marque Orange Business Services. En décembre 2019, le Groupe a présenté son nouveau plan stratégique « Engage 2025 » qui, guidé par l'exemplarité sociale et environnementale, a pour but de réinventer son métier d'opérateur. Tout en accélérant sur les territoires et domaines porteurs de croissance et en plaçant la data et l'IA au cœur de son modèle d'innovation, le Groupe entend être un employeur attractif et responsable, adapté aux métiers émergents.

Orange est coté sur Euronext Paris (symbole ORA) et sur le New York Stock Exchange (symbole ORAN).

Pour plus d'informations (sur le web et votre mobile) : www.orange.com, www.orange-business.com ou pour nous suivre sur Twitter : [@presseorange](https://twitter.com/presseorange).

Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques détenues par Orange ou Orange Brand Services Limited.

Contacts presse Orange :

Florentin Soonckindt ; 07 85 92 42 77 ; florentin.soonckindt@orange.com

Tom Wright ; 06 78 91 35 11 ; tom.wright@orange.com